

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

Objet : Délib.2013.14 Vote Comptes Administratifs et annexes 2012 pour chaque budget (commune, assainissement, locaux commerciaux, CCAS).doc

L'an deux mille treize et le douze avril,

Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Prim, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mr Patrick BARRAUD, Maire.

Date de convocation : 8 avril 2013

Présents : Mrs Patrick BARRAUD, Didier GERIN, Pierre GUILLET, Michel CROS, Pierre VALVERDE, Guy BATTAGLINI, Eric CLO

Madame : Sylviane MONNOT

Absents excusés: Mrs Franck DENOLLY, Michel RODEL, Stéphane JODAR et Mmes Sylviane VANEL, Daphné GAULT, Noélie LASCOLS, Annick MOURARET

Pouvoir de Sylviane VANEL à Guy BATTAGLINI

Pouvoir de Franck DENOLLY à Eric CLO

Pouvoir de Daphné GAULT à Pierre GUILLET

Pouvoir de Michel RODEL à Pierre VALVERDE

Pouvoir de Noélie LASCOLS à Didier GERIN

Pouvoir d'Annick MOURARET à Sylviane MONNOT

Pouvoir de Stéphane JODAR à Michel CROS

Secrétaires de séance : Sylviane MONNOT et Didier GERIN

Monsieur le Maire présente les résultats budgétaires de l'année 2012 et commente ces résultats sur l'ensemble des budgets communaux, principaux et annexes.

En fin de présentation, Monsieur le Maire se retire et le conseil municipal est appelé à se prononcer quant à la gestion, par Monsieur le Maire, des comptes de la communes au cours de l'année 2012.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Exprime 14 voix contre dont 7 pouvoirs

vote non valable en raison du quorum non atteint (7 conseillers municipaux présents dans la salle du conseil au moment du vote puisque le Maire doit se retirer et ne pas participer au vote).

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire :

P. BARRAUD